

Madame, Monsieur,

Dans cette période où le maître-mot est l'adaptation, aussi bien pour vous parents que pour nous dans les écoles, je vous adresse cette feuille de route pour finir cette année exceptionnelle.

Tout n'a été que changements et bouleversements cette année. Je vous propose donc d'essayer de vous donner des perspectives pour cette fin d'année, au niveau de notre école.

L'école est aujourd'hui le seul lieu de vie où nous pouvons encore mettre des choses en place pour nos, vos enfants. C'est pourquoi nous continuons à nous impliquer pleinement dans tous les projets que nous avons pour les faire vivre le mieux possible à vos enfants.

Voici en différents points ce qu'il devrait se passer pour cette dernière période.

1) Voici les nouvelles dates de celle-ci :

Reprise de l'école le lundi 26 avril.

- Le pont de l'ascension n'a pas changé, il est du mercredi 12 mai au dimanche 16 mai.

Fin de l'année scolaire : le mardi 6 juillet au soir.

➔ Cette période sera donc un peu plus longue que prévue.

2) Reprise de l'école / Covid :

Nous avons reçu hier soir, enfin, un document officiel pour la reprise ce lundi 26 avril !

Vous avez entendu parler des autotests, cela concerne les adultes de l'école et non les élèves. Pour les tests salivaires, nous n'avons pas d'information dessus.

A ce jour il peut nous arriver de brasser les élèves en récréation en fonction des besoins par étage, par cycle ou ½ cycle. Nous n'avons pas eu de contamination entre les élèves. Nous verrons comment nous pouvons continuer cela pour cette dernière période.

En cas d'absence d'un enseignant, nous n'avons pas le droit de répartir les élèves dans les autres classes. Par conséquent, si nous n'avons pas de suppléant tout de suite, nous ne pourrons pas accueillir les enfants de cette classe à l'école.

Cantine : Pas de changement, les élèves mangent par classe.

Garderie : Nous ne pouvons pas multiplier les garderies. Par conséquent **il est indispensable de s'inscrire** à la garderie en suivant les nouvelles dispositions. Dans le document joint nous vous expliquons la démarche. Pour ceux qui éprouvent des difficultés d'inscription, nous aurons une semaine de transition afin que cela soit opérationnel dès le 3 mai définitivement.

➔ Avant, les inscriptions à la garderie du matin et du soir se faisaient par mail à l'adresse periscoalire@argentre.org. Cela n'a pas été d'une grande réussite. Nous en tirons donc les conséquences et nous avons travaillé afin de vous proposer un nouveau système d'inscription que nous mettons en place à partir de ce 26 avril.

L'inscription se fera via école-directe. Pour rappel vous avez eu les codes d'accès en début d'année en annexe de la première facture.

Vous trouverez en pièce jointe une explication détaillée.

Merci de respecter ce protocole d'inscription afin de nous permettre de prévoir le nombre de goûter exact, ainsi qu'un suivi précis des cas contacts.

Enfin, nous nous permettons de rappeler les gestes barrières :

- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 6 ans. Alors, nous adultes et parents, montrons l'exemple en respectant ce geste barrière !
 - Prévoir 2 masques par jour pour votre enfant.
 - Prévenir l'école immédiatement lorsque votre enfant est positif afin que l'on puisse agir rapidement.
 - Il y a des entrées distinctes pour les élèves, merci de les respecter.
 - Nettoyage régulier des mains, 30 secondes !
- ➔ Nous comptons sur vous pour rappeler ces gestes à vos enfants, nous en ferons de même la semaine de reprise dans chaque classe.

3) La piscine :

A ce jour, nous avons le droit de reprendre la piscine au retour de vacances.

Par conséquent, les classes qui étaient prévues reprendront la natation dès la semaine de reprise. Je rappelle que la natation est obligatoire, vous devez nous fournir un justificatif médical en cas de contre-indication.

4) Eco-école :

Nous continuons à travailler sur le sujet tout au long de l'année. Chaque classe à sa manière aborde ce thème, par exemple vous pouvez voir qu'un aménagement des espaces extérieurs est en train de se faire, exclusivement par les élèves de l'école et du matériel de recyclage.

5) Le projet cirque :

En équipe nous nous sommes questionnés sur le maintien ou non du projet cirque.

A qui est destiné ce projet ? Aux parents pour voir leurs enfants lors d'un spectacle ? Aux enfants pour découvrir et appréhender les métiers du cirque ?

Après réflexion et discernement, nous avons pris la décision de maintenir ce projet cirque pour les enfants !

Depuis le début de l'année nous en parlons, cela sera peut-être leur cadeau dans cette année où tout est interdit. Nous sommes en contact avec le cirque afin de voir comment nous pouvons nous organiser afin de maintenir la semaine d'entraînement, toujours dans le respect des normes sanitaires et sans brassage, afin que chaque enfant de l'école retienne de cette année, non pas le port du masque et le lavage des mains, mais bien le plaisir qu'ils ont eu pendant cette semaine extraordinaire.

Alors effectivement, il me semble compromis de pouvoir faire une représentation devant les parents, mais le souvenir que les enfants auront est au moins tout aussi important.

Nous reviendrons vers vous pour détailler le fonctionnement de ces trois semaines de cirque qui sont prévues du lundi 31 mai au samedi 20 juin.



6) Les 150 ans de l'école.

Et oui, l'école La Salle St Joseph fêtera ses 150 ans l'année prochaine. Nous sommes déjà en train de travailler sur ce magnifique projet qui nous guidera tout au long de l'année prochaine.

Déjà des élèves vont se mettre dès cette année au travail afin de préparer des choses pour l'année prochaine.

Les enfants veulent mettre en place une exposition photos. L'école a 150 ans, peut être vous, vos parents ou grands-parents avez des souvenirs à vouloir nous partager, des photos à nous transmettre. Nous sommes preneurs de tout. Nous avons créé une adresse mail afin de nous contacter pour les 150 ans : anniv.150@argentre.org

Soyez sûr que tout ce que nous mettons en œuvre est au service de vos enfants afin que ceux-ci puissent profiter pleinement de leur scolarité.

Je me tiens à votre disposition si nécessaire.

Cordialement

A.Bonamy
Chef d'Etablissement 1^{er} degré